

*Questions orales*

## LA DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE L'INDUSTRIE AUX ÉTATS-UNIS

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. M. Stettler, le représentant des multinationales américaines a déclaré hier soir à la télévision et je cite: «Le succès du système canadien constitue une menace».

Pourquoi le ministre favorise-t-il un groupe de pression qui a tenté illégalement de réduire la concurrence, qui a dit que les médicaments génériques étaient de qualité inférieure et qui a tenu un ancien ministre personnellement responsable de la mort de milliers de personnes? Pourquoi le ministre ne favorise-t-il pas les personnes malades, faibles et âgées?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je suis en faveur du rétablissement des brevets pour les médicaments pour la même raison que le gouvernement libéral l'était quand il a annoncé sa décision à ce sujet en juin 1983.

Si on veut qu'il y ait de la recherche dans cet important domaine de la biotechnologie et des médicaments, et le Canada serait téméraire de s'en passer, nous devons avoir des brevets comme les autres pays du monde. Je me demande pourquoi la députée et son parti ne reconnaissent pas cette nécessité comme ils semblaient le faire il y a trois ans.

## LA FAÇON DONT PROCÉDERA LE COMITÉ D'EXAMEN

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic):** Le ministre a répondu à une question de notre chef qu'il a amélioré le projet de loi. Comme M. Stettler l'a dit hier, les multinationales étaient mécontentes des sanctions prévues. Elles voulaient qu'on les réduise. Le gouvernement lui a donné satisfaction, et il les a réduites. Le ministre sait-il que le comité d'examen ne peut plus étudier maintenant qu'un seul médicament, plus un autre, au lieu de toute la production d'une société, comme il pouvait le faire dans le projet de loi Côté?

● (1500)

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je crois, par principe, que les sanctions doivent être plus ou moins proportionnées aux délits. Je trouvais les sanctions excessives. Comme je l'ai dit publiquement à M. Eastman et à tous les intéressés, je suis prêt à discuter ce point. Si on peut me prouver qu'il faut renforcer les sanctions, je suis prêt à le faire. Ma décision n'est pas irrévocable. J'espère cependant que les députés respectent et comprennent le principe fondamental selon lequel les sanctions doivent être proportionnelles aux délits.

## LA DÉCLARATION D'UN DÉMARCHEUR AMÉRICAIN SE DISANT INFORMÉ D'AVANCE DES DISPOSITIONS D'UN PROJET DE LOI

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations et porte sur le même sujet. M. C. Joe Stettler, ancien chef du lobby des compagnies pharmaceutiques américaines qui a réussi à amener le gouvernement à modifier sa législation sur les médicaments, a déclaré à la télévision hier soir qu'une semaine avant que le ministre ne présente le projet

de loi, il était au courant de deux modifications précises qui y figureraient. Quand le projet de loi a été présenté, ô surprise, ces modifications bien précises y étaient. Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre des communes comment cette personne, un ressortissant étranger, a pu être au courant du contenu de cette mesure avant les députés élus de notre Parlement?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question qui m'était posée par le chef de l'opposition. Je lui ai signalé que l'avant-projet avait été publié fin juin. J'ai discuté avec une grande variété de groupes, de même que mon cabinet et un grand nombre de mes fonctionnaires, des diverses façons possibles d'améliorer, de modifier et d'ajuster ce texte. C'est ce que l'on appelle des consultations. Au cours de consultations, on discute de choses comme cela. Les gens peuvent se livrer à des hypothèses, mais les seuls qui ont eu accès à ce projet de loi avant sa présentation à la Chambre ont été le porte-parole du Nouveau parti démocratique, le député de Winnipeg-Nord, et le porte-parole du parti libéral, que j'ai ainsi informés à l'avance par pure courtoisie.

**M. Broadbent:** Le ministre sait que les députés de ce côté-ci de la Chambre ont été informés à peu près deux heures avant, alors que ce personnage, un citoyen américain vivant à l'étranger, l'a été une semaine plus tôt. Cela fait une sérieuse différence.

[Français]

## ON DEMANDE SI QUELQU'UN A MENTI

**L'honorable Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, j'ai une autre question pour le ministre. Hier, à la télévision, le ministre a dit que si une personne au Canada suggérait que les prix des médicaments augmenteraient, elle était une menteuse. M. Eastman, l'expert dans ce domaine, a dit précisément cela. Est-ce qu'il est un menteur?

[Traduction]

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je viens de répondre à cette question qui m'était posée par le chef de l'opposition. Mon bureau a contacté M. Eastman ce matin. Il nous a dit que Radio-Canada avait sorti ses propos de leur contexte et qu'il était en fait d'accord avec moi et comprenait, comme n'importe qui à condition d'avoir l'esprit ouvert, que les modifications que nous proposons ne pouvaient entraîner aucune augmentation de prix d'un médicament. Si le député voulait bien faire preuve d'un peu de coopération et nous laisser soumettre cette question au comité, je me ferai un plaisir de le lui montrer ainsi qu'à quiconque d'autre le souhaite.

## L'INTERVIEW À RADIO-CANADA

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, j'aimerais bien que ce soit le ministre qui fasse preuve de coopération. Je vais lui poser une question très précise. Peut-être pourra-t-il nous expliquer comment on a pu sortir la remarque de M. Eastman de son contexte. Voici un extrait de la transcription de cet entretien:

Les prix vont-ils augmenter?